RCS : AURILLAC
Code greffe : 1501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AURILLAC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2000 B 00571
Numéro SIREN : 429 326 614
Nom ou dénomination : FIMAVI

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000425

135863

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/000425**
n° de gestion : **2000B00571**
n° SIREN : **429 326 614 RCS Aurillac**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Aurillac certifie avoir procédé le 05/04/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

FIMAVI - Société par actions simplifiée
la Peyre 15430 Paulhac -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes consolidés

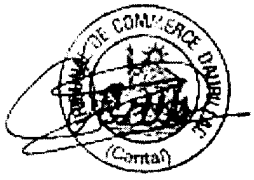

135863

TRIBUNAL DE COMMERCE

- 1 AVR. 2019

GREFFE - 15000 AURILLAC

B2019/00425

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

Période du 1er avril 2017 au 31 mars 2018

GROUPE FIMAVI

GROUPE FIMAVI SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 000 €
Siège social : La Peyre 15430 PAULHAC
RCS Aurillac 429 326 614

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26 Avenue du Lioran - 15100 ST FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 80
328 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Toulouse

sygnatures
8 chemin de la Terrasse - BP 45122 - 31312 Toulouse cedex 5
Tél : 05 62 47 73 73 - Fax : 05 62 47 73 74 - www.sygnatures.com
SAS au capital de 324 366 € RCS Toulouse B333 321 628

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Toulouse Midi-Pyrénées
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDE **3**
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE **4**
TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE **5**
PRESENTATION DU GROUPE **6**
1. Etablissement des comptes consolidés 6
2. Activité du groupe 6
3. Organigramme au 31 mars 2018 6
4. Organigramme au 31 mars 2017 7
FAITS SIGNIFICATIFS **8**
FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE PRECEDENTE **8**
EVENEMENTS POST-CLÔTURE **9**
PRINCIPES COMPTABLES **9**
1. Référentiel comptable appliqué 9
2. Principes de consolidation 9
   a. Méthodes de consolidation 9
   b. Élimination des opérations intra groupe 10
   c. Écarts d'acquisition 10
   d. Dates de clôture 11
3. Méthodes et règles d'évaluation 11
   a. Immobilisations incorporelles 12
   b. Immobilisations corporelles 13
   c. Tests de dépréciation 13
   d. Contrats de location financement 14
   e. Immobilisations financières 14
   f. Stocks et en-cours 14
   g. Créances et dettes 15
   h. Trésorerie et équivalents de trésorerie 15
   i. Opérations d'affacturage 15
   j. Frais d'émission d'emprunt 16
   k. Charges d'intérêts et couverture de flux de trésorerie 16
   l. Impôts sur les bénéfices et fiscalité différée 16
   m. Provisions réglementées 17
   n. Provisions risques et charges 17
   o. Avantages au personnel 17
   p. Subventions et crédit d'impôt recherche 18
   q. Charges et produits exceptionnels 18
   r. Résultat par action 19
PERIMETRE DE CONSOLIDATION **20**
1. Liste des sociétés consolidées au 31 mars 2018 20
2. Participations non consolidées 22
COMPARABILITE DES COMPTES **23**
1. Variation de périmètre sur la période 23
2. Variation de périmètre sur la période précédente 23
3. Changement de méthodes comptables 26
4. Changement d'estimations comptables 26
5. Changement de présentation 27
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES **28**
1. Écarts d'acquisition 28
2. Immobilisations incorporelles 29
3. Immobilisations corporelles 29

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

4. Immobilisations financières 30
5. Titres mis en équivalence 31
6. Stocks et en-cours 31
7. Créances clients 32
8. Autres créances 32
9. Compte de régularisation 32
10. Frais d'émission d'emprunt 32
11. Trésorerie nette 33
12. Capitaux propres 33
a. Capital social 33
b. Tableau de variation des capitaux propres 33
13. Provisions pour risques et charges 34
14. Dettes financières 35
15. Dette financière nette 38
16. Dettes fournisseurs et autres créditeurs 39
17. Autres dettes 39
18. Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers 39
a. Gestion du risque de liquidité 39
b. Gestion du risque de taux 39
c. Gestion du risque devises 39
d. Gestion du risque de crédit 39
e. Gestion du risque de non-respect des covenants 40
19. Autres produits d'exploitation 40
20. Charges de personnel 40
21. Résultat financier 41
22. Résultat exceptionnel 41
23. Impôts sur les résultats 42
24. Variation du BFR 44
25. Flux liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations présentés dans le TFT 45
26. Dotations nettes aux amortissements et aux provisions présentées dans le TFT 45
AUTRES INFORMATIONS 46
1. Effectifs 46
2. Engagements hors bilan 46
3. EBITDA 47

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

TRIBUNAL DE COMMERCE
- 1 AVR. 2019
GREFFE - 15000 AURILLAC

BILAN CONSOLIDE

ACTIF *(en milliers d'euros)*	**Notes**			**31 mars 2018**	**31 mars 2017**
		Brut	**Amt & Dépréciations**	**Net**	**Net**
Ecarts d'acquisition	**1.**	14 599	(11 726)	2 873	3 898
Immobilisations incorporelles	**2.**	2 015	(866)	1 149	1 273
Immobilisations corporelles	**3.**	59 812	(32 476)	27 335	26 399
Immobilisations financières	**4.**	2 428	(3)	2 425	2 628
Titres mis en équivalence	**5.**	378	0	378	164
Actif immobilisé		**79 231**	**(45 071)**	**34 160**	**34 361**
Stocks et en-cours	**6.**	29 588	(1 024)	28 564	33 094
Clients et comptes rattachés	**7.**	8 877	(631)	8 246	7 966
Autres créances	**8.**	21 429	0	21 429	15 206
Impôts différés actifs	**23.**	187	0	187	133
Comptes de régularisation	**9.**	913	0	913	1 196
Valeurs mobilières de placement	**11.**	3 750	(37)	3 713	3 515
Disponibilités	**11.**	11 249	0	11 249	20 627
Actif circulant		**75 993**	**(1 692)**	**74 301**	**81 738**
Frais d'émission d'emprunt	**10.**	3		3	4
Total ACTIF		**155 227**	**(46 764)**	**108 464**	**116 102**

PASSIF *(en milliers d'euros)*	**Notes**	**31 mars 2018**	**31 mars 2017**
Capital social émis	**12.**	5 000	5 000
Primes d'émission	**12.**	24	24
Réserves consolidées et report à nouveau	**12.**	19 743	8 286
Résultat part du groupe	**12.**	3 077	11 758
Capitaux propres (part du groupe)	**12.**	**27 845**	**25 068**
Intérêts minoritaires	**12.**	**5 677**	**4 730**
Provisions pour risques et charges	**13.**	**1 774**	**1 592**
Emprunts et dettes financières	**14.**	31 839	38 185
Fournisseurs et autres créditeurs	**16.**	32 463	35 919
Autres dettes	**17.**	8 758	10 349
PCA	**9.**	108	260
Dettes		**73 168**	**84 713**
Total PASSIF		**108 464**	**116 102**

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2018	31 mars 2017
Chiffre d'affaires		**176 293**	**160 532**
Autres produits d'exploitation	**19.**	1 844	1 338
Achats consommés et variations de stocks		(123 642)	(109 301)
Services extérieurs		(19 120)	(18 886)
Charges de personnel	**20.**	(19 815)	(19 045)
Impôts et taxes		(1 494)	(1 508)
Autres charges d'exploitation		(83)	(198)
Dotations nettes aux amortissements	**2. 3.**	(4 595)	(4 442)
Dotations nettes aux dépréciations sur actif circulant	**6. 7. 8.**	(321)	(297)
Dotations nettes aux provisions risques et charges	**13.**	(113)	(101)
Résultat d'exploitation		**8 953**	**8 094**
Résultat financier	**21.**	(856)	(871)
Résultat courant des entreprises intégrées		**8 097**	**7 223**
Résultat exceptionnel	**22.**	(990)	10 185
Résultat avant impôt des sociétés intégrées		**7 107**	**17 408**
Impôts sur les résultats	**23.**	(2 214)	(2 618)
Résultat net des sociétés intégrées		**4 893**	**14 790**
Résultat des sociétés mises en équivalence		218	20
Dotations / Reprise aux amortissements des écarts d'acquisition	**1.**	(1 025)	(2 851)
Résultat net de l'ensemble consolidé		**4 087**	**11 959**
Intérêts minoritaires		1 010	200
Résultat net - part du groupe		**3 077**	**11 758**
Nombre d'actions (hors actions propres)		500 000	500 000
Résultat par action		6,15 €	23,52 €
EBITDA		**13 661**	**12 637**





TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2018	31 mars 2017
Résultat net de l'ensemble consolidé		**4 087**	**11 959**
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements des immobilisations et des frais d'émission d'emprunt	**26.**	5 090	4 445
Amortissements des écarts d'acquisition	**26.**	1 025	2 852
DAP / RAP sur Provisions risques et charges	**26.**	182	127
Élimination des DAP / RAP		**6 297**	**7 423**
Variation des impôts différés		(128)	(261)
(Plus value) ou Moins value de cession et résultat de dilution		38	(10 702)
Intérêts financiers calculés non décaissés		75	68
Résultat des sociétés mises en équivalence		(218)	(20)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		5	
Marge brute d'autofinancement (MBA)		**10 155**	**8 467**
Variation des stocks nets	**24.**	4 523	(6 590)
Variation des créances clients et des comptes rattachés nets	**24.**	(409)	(1 409)
Variation des autres créances nettes	**24.**	(6 239)	(2 710)
Variation des comptes de régularisation	**24.**	279	(46)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	**24.**	(3 357)	9 023
Variation des autres dettes	**24.**	(1 048)	1 093
Variation des comptes de régularisation	**24.**	(313)	190
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité		**(6 565)**	**(449)**
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	**A**	**3 591**	**8 019**
Acquisitions d'immobilisations (nettes de dettes)	**25.**	(6 550)	(5 000)
Cessions d'immobilisations nette (nettes de créances)	**25.**	348	1 187
Incidences des variations de périmètre		334	10 076
Flux nets de trésorerie liés à l'investissement	**B**	**(5 869)**	**6 263**
Dividendes versés aux actionnaires de la maison mère		(300)	(80)
Dividendes versés aux minoritaires		(160)	
Crédit vendeur CFE SAS		0	(1 500)
Autres émissions d'emprunts bancaires	**15.**	9 085	8 794
Remboursements d'emprunts et intérets financiers net décaissés	**15.**	(14 099)	(7 318)
Remboursement de la dette senior	**15.**	0	(1 500)
Flux nets de trésorerie liés au financement	**C**	**(5 474)**	**(1 605)**
Variation de trésorerie (A) + (B) + (C)		**(7 753)**	**12 676**
Trésorerie à l'ouverture	**11.**	**22 417**	**9 741**
Trésorerie à la clôture	**11.**	**14 664**	**22 417**
Variation de trésorerie	**11.**	**(7 753)**	**12 676**

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

PRESENTATION DU GROUPE

1. Etablissement des comptes consolidés

Ce document contient les comptes consolidés annuels de la société FIMAVI SAS et de ses filiales (désignée sous l'appellation « le Groupe ») pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2018.

FIMAVI est une Société par Actions Simplifiée de droit français créée le 7 févier 2000, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aurillac sous le numéro B 429 326 614. Son siège social est situé La Peyre à PAULHAC (15430).

Les comptes consolidés sont établis selon les normes françaises et approuvés par le Président.

2. Activité du groupe

Le Groupe a pour activité principale la transformation et la distribution de produits métallurgiques assuré par le sous palier GROUPE BACACIER.

Le Groupe dispose de participations dans des sociétés de promotion immobilière et de marchand de biens.

3. Organigramme au 31 mars 2018

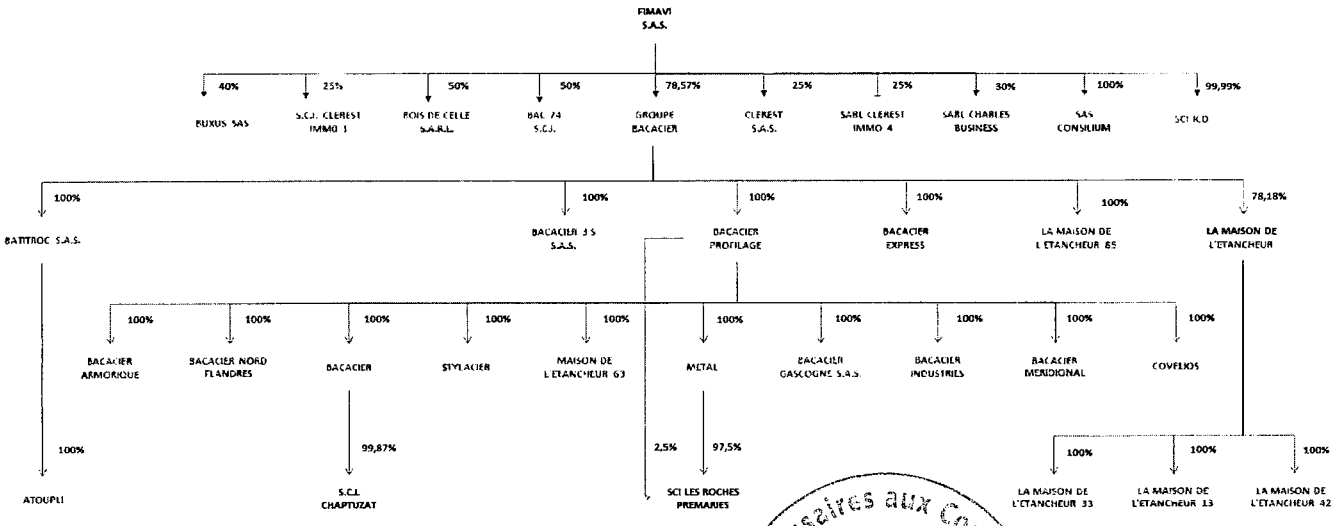

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Paris

4. Organigramme au 31 mars 2017

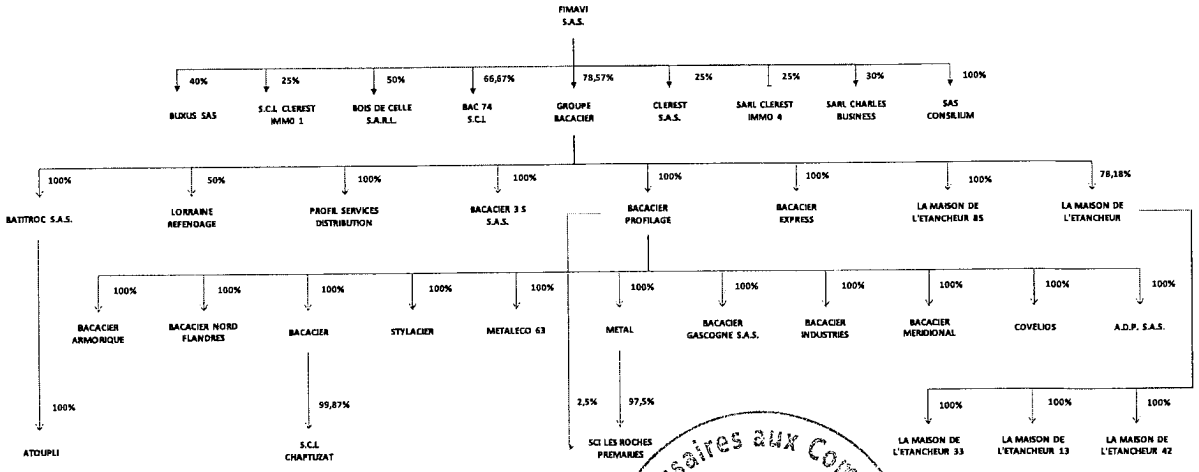

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

FAITS SIGNIFICATIFS

- L'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2017 a décidé de la conversion des 2 201 791 actions ordinaires d'ANDERA PARTNERS en actions de préférence.
- Le prêt relais de 2 M€ souscrit en mai 2016 pour l'acquisition des parts GROUPE BACACIER a été remboursé en juin 2017.
- Un remboursement anticipé de 3 570 K€ a été effectué en juillet 2017 sur la dette bancaire souscrite pour l'acquisition des parts GROUPE BACACIER en 2014.
- Le Groupe a décidé d'abandonner l'activité de fabrication de rail à Placoplatre de BACACIER INDUSTRIES. Les équipements industriels liés à cette activité ont été dépréciés au 31 mars 2018 conduisant à comptabiliser une dépréciation de 510 K€ présentée en résultat exceptionnel.
- Cession interne des titres de PROFIL SERVICE DISTRIBUTION détenus par GROUPE BACACIER à ACIER DISTRIBUTION PROFIL, puis fusion absorption au 26 février 2018 de la société PROFIL SERVICE DISTRIBUTION par ACIER DISTRIBUTION PROFIL suivie d'une seconde fusion absorption de cette société par BACACIER PROFILAGE le 31 mars 2018. Ces opérations n'ont aucune incidence dans les états financiers consolidés sur la période.
- Cession le 1er février 2018 de l'intégralité des titres détenus (50 % des parts) par la société GROUPE BACACIER dans LORRAINE REFENDAGE pour un montant de 277 K€.
- Prise de fonction du nouveau Directeur Général de la Branche PROFILAGE, Eric TILLEAU.
- Dilution de 16,67% dans la participation SCI BAC 74 détenue désormais à 50% et création de la SCI JCD.

FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE PRECEDENTE

- La société FIMAVI a acquis le 24 mai 2016 auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Centre France Développement la participation complémentaire de 9,73 % dans la société GROUPE BACACIER SAS. La société FIMAVI détient alors l'intégralité des titres de la société Groupe BACACIER.

- Le Conseil de surveillance a été dissout lors de l'Assemblée générale du 25 mai 2016 constatant la détention de l'intégralité des actions GROUPE BACACIER SAS par l'associé unique la société FIMAVI SAS.

- Acquisition de 100 % des parts de la société ACIER DISTRIBUTION PROFIL le 19 décembre 2016 pour 725 K€ par BACACIER PROFILAGE.

- Acquisition de 100 % de la SCI LES ROCHES PREMARIE pour un montant de 1 801 k€ par METAL et BACACIER PROFILAGE.

- Remboursement en septembre 2016 du crédit vendeur CFE de 1,5 M€.

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tel. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

- FIMAVI a cédé 2 201 791 actions le 31 mars 2017 au fonds WINCH CAPITAL 3 qui détient ainsi 21,43 % du Groupe BACACIER. Le Conseil de Surveillance a été réactivé au 31 mars 2017.

EVENEMENTS POST-CLÔTURE

Néant

PRINCIPES COMPTABLES

1. Référentiel comptable appliqué

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux principes comptables et règles en vigueur en France définis par le Code de commerce (art. L.123-12 et suivants et R.123-172 à R.123-208) et par le Plan Comptable Général (règlement CRC n°99-02 et règlement ANC n°2014-03 actualisé en 2016).

La devise de présentation des comptes consolidés et des notes annexes aux comptes est le millier d'Euro (K€).

2. Principes de consolidation

a. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 mars 2018.

Toutes les participations significatives dans lesquelles le groupe assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le groupe exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20 % du capital sont mises en équivalence.

La méthode retenue pour les différentes sociétés du Groupe est détaillée dans la partie "Périmètre de consolidation".

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur caractère non significatif. Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;

- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ;

- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entité consolidante dits « Part du Groupe », et les intérêts indirects des autres actionnaires ou associés dits « Intérêts minoritaires ». Aucun intérêt minoritaire n'est constaté en présence d'une participation directe du Groupe sur une entité contrôlée conjointement ;

- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;

- Éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

b. Élimination des opérations intra groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

c. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;

- La quote-part de l'entreprise acquise dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Commissaires aux Comptes
BTD AUDIT
Compagnie Régionale de Riom
ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Le Groupe a choisi de conserver les durées d'amortissement antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé au 31 mars 2016, conformément à l'article 8 du règlement 2015-07 (cf. note sur le changement de méthode comptable).

Conformément au règlement CRC n°99-02, un amortissement exceptionnel est constaté en consolidation lorsque la valeur recouvrable d'un écart d'acquisition positif devient inférieure à sa valeur nette comptable. Cette valeur est déterminée sur la base de sa valeur de marché et sur la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Le Groupe apprécie à la clôture s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre notablement de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué sur la base d'hypothèses à moyen terme retenues par le Groupe, principalement selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif du bilan dans les provisions pour risques lorsqu'ils correspondent à un risque et à des coûts identifiés relatifs à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. La provision pour risque est ainsi reprise en résultat sur une période déterminée en fonction des objectifs fixés lors de l'acquisition. A défaut de représenter un risque ou des coûts spécifiques identifiés, les écarts d'acquisition négatifs correspondent à une plus-value du fait de l'acquisition effectuée dans des conditions avantageuses : l'écart d'acquisition est dans ce cas repris en résultat intégralement l'année d'acquisition.

Lorsque la prise de contrôle dégage un écart d'acquisition négatif, aucun écart d'évaluation positif n'est constaté sur les actifs incorporels.

Les fonds de commerce non identifiables sont présentés en écart d'acquisition.

d. Dates de clôture

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs états financiers arrêtés au 31 mars 2018 pour une durée de 12 mois à l'exception de :

- PROFIL SERVICE DISTRIBUTION, absorbé par ACIER DISTRIBUTION PROFIL le 26 février 2018 qui a ensuite été absorbé par BACACIER PROFILAGE le 31 mars 2018.

- LORRAINE REFENDAGE, cédé le 1er février 2018, les comptes au 31 décembre 2017 ont été intégrés en intégration proportionnelle, soit 9 mois d'activité.

3. Méthodes et règles d'évaluation

Les comptes annuels des sociétés consolidées sont arrêtés conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation retenus pour le groupe. Ils sont retraités afin d'être

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux comptes
BTB
AUDIT

mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

L'établissement des comptes consolidés, en conformité avec les principes comptables français généralement admis, implique l'utilisation d'estimation et d'hypothèses ayant une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif.

C'est le cas notamment des amortissements, des provisions, des actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des comptes consolidés et des montants portés aux comptes de charges et produits au cours de l'exercice.

Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations.

Les principes et méthodes appliqués par le groupe sont les suivants :

a. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Logiciels informatiques	Linéaire	1 à 3 ans
Brevets	Linéaire	7 ans

Le fichier clients détenu par la société BACACIER PROFILAGE (acquis auprès de la société ACIER PROFIL DISTRIBUTION suite aux opérations de fusion de l'exercice) pour 749 K€ a été reconnu comme un actif identifiable conformément au Référentiel comptable dans la mesure où celui-ci génère des ressources contrôlées par le Groupe. Ce fichier clients fait l'objet d'actions commerciales régulières et l'utilisation de ce fichier est présumée sans limite prévisible. Cet actif n'est par conséquent pas amorti mais soumis annuellement à un test de dépréciation au regard des flux de trésorerie estimés générés.

Ce fichier client n'est pas assimilé à une différence temporaire compte tenu de l'absence attendue de cession prévue sur cet actif et n'a pas fait l'objet d'un impôt différé passif. En effet selon le règlement CRC n°99-02 les écarts d'évaluation portant sur des actifs incorporels non amortis et ne pouvant être cédés séparément, constituent en effet une différence fiscale permanente par analogie au traitement sur les écarts d'acquisition et le fonds de commerce.

Commissaires aux Comptes BTB AUDIT Compagnie Régionale de Riom

ACF Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

b. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production comprenant les frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais financiers spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Lorsque cela est applicable, le coût total de l'actif corporel est réparti entre ses différents éléments constitutifs, chaque élément étant comptabilisé séparément. Tel est le cas lorsque les différentes composantes d'un actif ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages à l'entreprise selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les amortissements pour dépréciation ont été déterminés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, en fonction de leur utilisation probable. Les durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes; ces changements d'estimation sont comptabilisés de façon prospective.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Aménagement des terrains	Linéaire	6 à 10 ans
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencements des constructions	Linéaire	12 ans
Matériel et outillage industriels*	Linéaire	5 ans
Aménagements et installations industriels	Linéaire	6 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

* Le Groupe décompose le matériel industriel constitué par les ponts roulants en 3 composants avec des durées d'amortissements de 15 ans pour la structure, et de 8 à 5 ans pour les autres composants.

c. Tests de dépréciation

Les actifs immobilisés, incorporels et corporels, font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de la période, leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. Des tests de dépréciation sont éventuellement réalisés en comparant la valeur recouvrable et leur valeur nette comptable. Lorsqu'une dépréciation apparait nécessaire, le montant comptabilisé est

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

BTB AUDIT

égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité.

d. Contrats de location financement

Les immobilisations significatives financées au moyen de contrats de location-financement sont présentées à l'actif pour leur valeur d'origine. En contrepartie, une dette financière est constatée au passif du bilan.

Les redevances enregistrées parmi les loyers dans les comptes individuels sont annulées par la constatation d'une charge financière et du remboursement progressif de la dette financière.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité des biens financés.

L'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

e. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de prêts, dépôts et cautionnements.

Les prêts, dépôts et cautionnements sont comptabilisés sur la base des montants payés.

f. Stocks et en-cours

Les stocks et les en-cours sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les stocks de marchandises et d'approvisionnements sont évalués au coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et des frais accessoires.

Les stocks de produits fabriqués sont évalués au coût de production. Ce coût de production inclut les éléments suivants :

- Coûts directs liés à l'acquisition des bobines ;
- Coûts directs de transport ;
- Coûts de fabrication ;

Les frais financiers ne sont pas inclus dans la valorisation des stocks.

Les stocks de bobines et en-cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice. Une provision pour ancienneté est appliquée selon la date d'entrée en stock :

- Stock supérieur à 24 mois : 60% de dépréciation ;

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB
AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

- Stock entre 12 et 24 mois : 30 % de dépréciation ;
- Stock inférieur à 12 mois : 0 % ;

Une provision pour dépréciation est également appliquée selon le poids de la bobine :

- Pour les bobines de moins d'une tonne sur les sociétés de la Branche Profilage, dépréciation à hauteur du prix ferraille de 180 € la tonne ;

- Pour les bobines de moins de deux tonnes sur Bacacier 3S, dépréciation à hauteur du prix ferraille de 180 € la tonne.

g. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, en tenant compte des sommes couvertes par les organismes d'assurance-crédit.

h. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les soldes bancaires et les placements à court terme offrant une grande liquidité et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat. Les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

i. Opérations d'affacturage

Conformément aux principes comptables et selon les termes du contrat d'affacturage du 5 décembre 2007 relatif au transfert effectif des créances clients et du prélèvement de la quotité disponible sur le compte courant factor :

- les créances clients **remises au factor et non mobilisées** sont reclassées du compte clients à un compte courant factor présenté en « Autres créances » déductions faites des frais d'intervention du factor (cf. note 8). Les comptes courants factor débiteurs sont compensés par les comptes courants factor créditeurs pour présenter une position nette du compte courant factor.

- les créances clients **remises au factor mobilisées** sont transférées du compte courant factor à un compte de trésorerie. Suite aux avenants signés en 2013 avec le Factor, il

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tel. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB
AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

a été confirmé que ces créances n'avaient pas d'incidence sur le calcul de la dette financière nette.

Les retenues de garantie, correspondant à 5% de l'encours des créances remises au factor, sont comptabilisées dans un compte distinct du compte courant factor et présentées en « Autres créances ».

j. Frais d'émission d'emprunt

Conformément à la méthode préférentielle prévue au CRC 99-02, les frais d'émission d'emprunts contractés pour financer une prise de contrôle sont étalés sur la durée de l'emprunt proportionnellement aux intérêts comptabilisés et présentés en charges financières.

k. Charges d'intérêts et couverture de flux de trésorerie

Les intérêts financiers sont présentés dans les flux de trésorerie liés au financement pour la partie décaissée, et les flux financiers calculés et non décaissés (intérêts courus) sont présentés dans la partie des flux de trésorerie sans incidence sur la trésorerie.

l. Impôts sur les bénéfices et fiscalité différée

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale. A ce titre, deux périmètres d'intégration fiscale sont en vigueur au sein du groupe :

- Groupe fiscal depuis le 1er avril 2010, constitués des sociétés suivantes : GROUPE BACACIER, BACACIER PROFILAGE, METAL, METALECO 63, STYLACIER, BACACIER, BACACIER GASCOGNE, BACACIER 3S, BACACIER INDUSTRIES YOU STEEL, BACACIER MERIDONIAL, BACACIER EXPRESS, COVELIOS, PROFIL SERVICE DISTRIBUTION, BATIROC, BACACIER ARMORIQUE, BACACIER NORD FLANDRES, L A MAISON DE l'ETANCHEUR 85 et ATOUPLI ;
- Groupe fiscal depuis le 1er avril 2014, constitués des sociétés suivantes : MAISON DE L'ETANCHEUR, MAISON DE L'ETANCHEUR 42, MAISON DE L'ETANCHEUR 33, MAISON DE L'ETANCHEUR 12.

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB
AUDIT

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche. Par mesure de prudence, le groupe ne constate pas d'impôts différés actifs sur les déficits reportables des sociétés non intégrées fiscalement.

Le taux d'impôt retenu est de 28% pour toutes les sociétés. Un écrêtement des impôts différés a été établi en fonction des échéances de retournement des différences temporaires et des nouveaux taux d'imposition issus de la loi de finances 2018 (taux d'imposition progressif à 25%).

m. Provisions réglementées

Les provisions réglementées enregistrées dans les comptes sociaux sont annulées dans les comptes consolidés. Ce retraitement donne lieu à la constatation d'une imposition différée.

n. Provisions risques et charges

Une provision est constituée par le groupe s'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

o. Avantages au personnel

La participation des salariés est présentée dans le poste charges de personnel dans le compte de résultat consolidé.

Les engagements en matière d'indemnité de fin de carrière pour les salariés du groupe sont provisionnés pour le personnel en activité en fonction du nombre d'années de présence dans l'entreprise à la date d'arrêté des comptes consolidés. La méthode de valorisation de ces engagements est la méthode prospective ou des unités de crédit projetées et proratés.

Ces engagements sont calculés individuellement pour l'ensemble des salariés et sont évalués en tenant compte des critères suivants :

- Conventions collectives :

Convention collective
Métallurgie Ingénieurs et Cadres
Métallurgie Accords nationaux

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

- Age de départ en retraite

Catégorie	Age
Cadres	60 à 62 ans
Non cadres	60 à 62 ans

- Taux de charges sociales

Catégorie	Taux de charges
Cadres	34,40%
Non cadres	34,40%

L'hypothèse retenue est le départ à l'initiative de l'employé pour l'ensemble du personnel. L'indemnité de départ versée est donc soumise à charges sociales.

- Taux d'actualisation : 2,07% net d'inflation

- Taux de rotation

Catégorie	Taux de rotation
Cadres	Moyen
Non cadres	Moyen

- Taux d'augmentation des salaires : table de 1,5%

- Probabilité de survie : table de mortalité INSEE 2017

p. Subventions et crédit d'impôt recherche

Les produits relatifs aux subventions d'exploitation et aux crédits d'impôt recherche sont présentés en autres produits d'exploitation. La créance relative au crédit d'impôt recherche est présentée dans le poste « Créances fiscales ».

Les subventions d'investissements sont présentées dans le bilan au poste « Produits constatés d'avance ». Les subventions d'investissements sont reprises en produits d'exploitation au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

q. Charges et produits exceptionnels

Les éléments exceptionnels comprennent les éléments de charges et de produits de l'activité courante dont la nature et les montants présentent un caractère non récurrent.

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

r. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1. Liste des sociétés consolidées au 31 mars 2018

Société	N°Siret	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
FIMAVI SAS La Peyre 15430 PAULHAC	429 326 614	Mère	Mère	I.G.
SCI BAC74 Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	489 157 727	50,00%	50,00%	IG [2]
BOIS DE CELLE SARL 24 avenue du Dr Mallet 15100 SAINT FLOUR	494 878 374	50,00%	50,00%	M.E.E. [1]
CLEREST SAS 47 avenue Victor Hugo 69160 TASSIN LA DEMI LUNE	514 246 743	25,00%	25,00%	M.E.E. [1]
SARL CHARLES BUSINESS 34 Rue Jules Verne 63100 CLERMONT-FERRAND	790 129 514	30,00%	30,00%	M.E.E. [1]
SCI CLEREST IMMO 1 47 Avenue Victor Hugo 69160 TASSIN LA DEMI LUNE	752 304 220	25,00%	25,00%	M.E.E. [1]
SARL CLEREST IMMO 4 47 Avenue Victor Hugo 69160 TASSIN LA DEMI LUNE	800 845 547	25,00%	25,00%	M.E.E. [1]
BUXUS SAS 9 Rue du Cézallier 63500 ISSOIRE	793 416 439	40,00%	40,00%	M.E.E. [1]
CONSILIUM SAS Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	818 615 114	100,00%	100,00%	I.G.
SCI JDC ZI Ladoux rue verte 63118 CEBAZAT	834 020 232	99,90%	99,90%	IG [3]
GROUPE BACACIER SAS Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	518 692 017	78,57%	78,57%	I.G.
BACACIER PROFILAGE (ex-AMALIAGE) SAS Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	437 487 556	100,00%	78,57%	I.G.
BACACIER SAS Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	401 878 699	100,00%	78,57%	I.G.
STYLACIER SAS 4 Rue de la Barre 63260 AIGUEPERSE	491 009 932	100,00%	78,57%	I.G.
MAISON DE L'ETANCHEUR 63 (ex METALECO 63) SAS Rue Aimé Rudel 63370 LEMPDES	445 387 095	100,00%	78,57%	I.G.
METAL SAS Zone du Val de Bocq 86340 LES ROCHES PREMARIE-ANDILLE	384 564 423	100,00%	78,57%	I.G.
LA MAISON DE L'ETANCHEUR (ex BACACIER PLIAGE - SAVOIE) SAS Z.I. SUD 13, rue du Pré Blanchet 38400 SAINT MARTIN D'HERES	448 506 287	78,18%	61,43%	I.G.
LA MAISON DE L'ETANCHEUR 42 (ex ACIER-ALU-INOX SERVICES - 2AIS) SAS Z.I. de la Chauvetiere 19 Rue Martin Luther King 42000 SAINT-ETIENNE	412 930 026	100,00%	61,43%	I.G.

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Paris

LA MAISON DE L'ETANCHEUR 13 (ex PLON PLIAGES SERVICE - PPS) SAS Zone des Estroublans 1 Rue de Stockholm 13127 VITROLLES	422 751 602	100,00%	61,43%	I.G.
SCI CHAPTUZAT Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	401 224 571	99,87%	78,47%	I.G.
BACACIER 3S SAS ZI Ladoux rue verte 63118 CEBAZAT	531 169 142	100,00%	78,57%	I.G.
BACACIER GASCOGNE SAS 10 Rue de la Menoue 32400 RISCLE	531 156 115	100,00%	78,57%	I.G.
BACACIER INDUSTRIES YOU STEEL SAS (ex BACACIER INDUSTRIES SAS) Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	531 164 267	100,00%	78,57%	I.G.
LA MAISON DE L'ETANCHEUR 33 (ex MATETANCHE) SAS Rue Alessandro Volta, ZI du phare, 33700 MERIGNAC	319 032 819	100,00%	61,43%	I.G.
BACACIER MERIDIONAL SAS Route de Viviers 07700 BOURG-SAINT-ANDEOL	788 426 575	100,00%	78,57%	I.G.
BACACIER EXPRESS SAS Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	788 426 534	100,00%	78,57%	I.G.
PROFIL SERVICES DISTRIBUTION (ex PROFIL BATIMENT) SAS Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	791 766 058	Fusionnée au 26/02/2018		
COVELIOS SAS Route du Château 63260 CHAPTUZAT	791 742 471	100,00%	78,57%	I.G.
BATIROC Av. Jean Monnet 54920 VILLERS LA MONTAGNE	316 539 006	100,00%	78,57%	I.G.
BACACIER NORD FLANDRES Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	808 158 745	100,00%	78,57%	I.G.
BACACIER ARMORIQUE Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	808 158 877	100,00%	78,57%	I.G.
LA MAISON DE L'ETANCHEUR 85 SAS (ex-LIBAUD BARDAGE COUVERTURE SAS) Zone Actipole Ouest 85170 LA POIRE SUR VIE	349 840 173	100,00%	78,57%	I.G.
ATOUPLI Avenue Jean Monnet 54920 VILLERS-LA-MONTAGNE	814 942 397	100,00%	78,57%	I.G.
LES ROCHES PREMARIES SCI 10 Rue du chateau 86340 ROCHES-PREMARIE-ANDILLE	518 853 205	100,00%	78,57%	I.G.
ACIER DISTRIBUTION PROFIL A.D.P. Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	797 877 040	Fusionnée au 31/03/2018		

I.G. : intégration globale
I.P. : intégration proportionnelle
M.E.E. : mise en équivalence

(1) Absence de contrôle majoritaire ou conjoint ;
(2) Diminution de la participation de 66% en 2017 à 50% en 2018 ;
(3) Création décembre 2017 ;

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Compagnie Régionale de Riom
Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT

2. Participations non consolidées

Une participation dans laquelle le groupe n'exerce aucun contrôle ou influence notable est exclue du périmètre de consolidation.

Les principales participations non consolidées sont les suivantes :

- PRONAOS ÉNERGIE

  La participation de 10% dans PRONAOS ENERGIE n'a pas été consolidée au 31 mars 2018 dans la mesure où le groupe ne participe pas aux décisions de gestion et à la politique financière de cette société.

- SOMUDIMEC

  Participation non significative (1%) dans un établissement de crédit professionnel régional.

- AEROVERGNE SCI

  La participation dans la société AEROVERGNE n'a pas été consolidée dans la mesure où le Groupe n'exerce pas d'influence notable sur cette société.

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie régionale de Riom

COMPARABILITE DES COMPTES

1. Variation de périmètre sur la période

- Fusion par voie d'absorption de la société PROFIL SERVICE DISTRIBUTION par la société ACIER DISTRIBUTION PROFIL au 26 février 2018.

  Fusion par voie d'absorption de la société ACIER DISTRIBUTION PROFIL par BACACIER PROFILAGE au 31 mars 2018.

  Les deux opérations ci-dessous n'ont pas d'incidence sur les comptes consolidés au 31 mars 2018.

- Cession le 1er février 2018 de l'intégralité des titres détenus (50 % des parts) par la société GROUPE BACACIER dans LORRAINE REFENDAGE pour un montant de 277 K€ générant un résultat de cession de 175 K€.

- Cession pour 70 K€ de 16,67% de la participation dans le capital de BAC 74 conduisant à une participation à hauteur de 50% au 31 mars 2018. Cette cession a généré un résultat de dilution de (38) K€.

- Souscription à la création de la société SCI JCD (99.90%) le 12 décembre 2017 pour 1 K€.

2. Variation de périmètre sur la période précédente

- Acquisition de la part du CREDIT AGRICOLE CENTRE France dans GROUPE BACACIER

  Le Groupe a acquis le 24 mai 2016 la participation de 1 000 000 actions (9.73%) du CREDIT AGRICOLE CENTRE France (CACF) dans la société GROUPE BACACIER.

  La société FIMAVI détient par cette opération 100% des titres de la société GROUPE BACACIER avec effet rétroactif au 1er avril 2016. Le taux d'intérêt dans le sous-groupe GROUPE BACACIER passe ainsi de 90,27% à 100%, et le résultat de l'exercice clos au 31 mars 2017 et la distribution de dividende de 2 055 K€ du sous-groupe GROUPE BACACIER sont intégralement affectés au Groupe.

  Le coût d'acquisition des titres est de 2 328 K€ financé par un crédit relais bancaire de 2 M€ à échéance 18 mois. Le paiement des titres a été effectué en totalité à la date d'acquisition.

  Cette acquisition de part complémentaire a généré un écart d'acquisition de 722 K€ sur la base de la quote-part des capitaux propres acquis du sous-groupe GROUPE BACACIER au 31 mars 2016.

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

Cet écart d'acquisition a été amorti sur 12 mois à compter du 1er avril 2016 compte tenu d'une perspective de cession d'une participation minoritaire avant le 31 mars 2017.

- Cession d'une participation minoritaire de GROUPE BACACIER

  Le Groupe a cédé le 31 mars 2017 une participation de 2 201 791 actions (21.43%) dans la société GROUPE BACACIER à WINCH CAPITAL 3.

  Le taux d'intérêt dans le sous-groupe GROUPE BACACIER passe ainsi de 100% à 78.57% au 31 mars 2017.

  Le prix de cession de cette participation minoritaire est de 15 M€ encaissé en totalité le 31 mars 2017. Cette cession a généré une plus-value de 10 256 K€ sur la base de la quote-part des capitaux propres cédés du sous-groupe GROUPE BACACIER au 31 mars 2017.

  La part d'intérêt minoritaire relative à WINCH CAPITAL 3 est de 4 027 K€ au 31 mars 2017.

- Acquisition d'une participation complémentaire dans la SCI BAC 74

  Le Groupe a acquis le 8 février 2017 une participation de 1 000 actions (33.33%) dans la SCI BAC 74 pour un montant global net d'impôt de 139 K€.

  Suite à cette acquisition la part du Groupe passe de 33.33% à 66.66% générant une modification de la méthode de consolidation de cette participation (passage de la mise en équivalence à intégration globale). Ce changement de méthode de consolidation n'a pas d'incidence dans les capitaux propres du Groupe mais conduit à présenter l'ensemble immobilier et l'endettement de cette participation dans les états financiers consolidés du Groupe.

  Cette acquisition de part complémentaire a généré un écart d'acquisition passif de 2 K€ et, compte tenu de l'absence de risque identifié sur cette participation, a été présenté en résultat en net des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition.

- Consolidation de la participation CONSILIUM

  La participation dans la société CONSILIUM (100 %), société de location créée le 31 mars 2016, a été consolidée à compter du 1er avril 2016.

  La consolidation de cette participation créée n'a pas d'incidence sur les capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie consolidés au 31 mars 2017.

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT

- Acquisition d'ACIER PROFIL DISTRIBUTION

Le Groupe a acquis le 19 décembre 2016 la participation ACIER PROFIL DISTRIBUTION à hauteur de 100 %.

La date retenue pour le contrôle à 100% et l'intégration de cette participation dans les comptes consolidés est le 31 mars 2017.

Aucun frais d'acquisition des titres n'a été facturé au Groupe suite à cette acquisition. Le cout d'acquisition des titres est de 726 K€. Le paiement a été effectué en totalité à la date de rachat.

Conformément au règlement CRC n°99-02, à l'occasion de la première consolidation de la participation ACIER DISTRIBUTION PROFIL, l'ensemble des éléments identifiables a fait l'objet d'une évaluation distincte de manière à déterminer leur valeur d'entrée dans les comptes consolidés du Groupe. Les actifs et passifs identifiables acquis sont les éléments susceptibles d'être évalués séparément et dans des conditions permettant un suivi de leur valeur.

L'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition a été réalisée sur la base des capitaux propres sociaux de la société au 31 mars 2017 corrigés des retraitements suivants :

- ✓ Reconnaissance d'un fichier clients pour 749 K€ comme un actif identifiable conformément au Référentiel comptable dans la mesure où celui-ci génère des ressources contrôlées par le Groupe. Ce fichier clients fait l'objet d'actions commerciales régulières et l'utilisation de ce fichier est présumée sans limite prévisible. Cet actif n'est par conséquent pas amorti mais soumis annuellement à un test de dépréciation au regard des flux de trésorerie estimés générés.

  Ce fichier client n'est pas assimilé à une différence temporaire compte tenu de l'absence attendue de cession prévue sur cet actif et n'a pas fait l'objet d'un impôt différé passif. En effet selon le règlement CRC n°99-02 les écarts d'évaluation portant sur des actifs incorporels non amortis et ne pouvant être cédés séparément, constituent en effet une différence fiscale permanente par analogie au traitement sur les écarts d'acquisition et le fonds de commerce.

La juste valeur des actifs et passifs acquis est égale à 726 K€. L'attribution des justes valeurs aux actifs et passifs identifiables, s'effectue pendant le délai d'affectation qui se terminera à l'arrêté du 31 mars 2018.

Le prix d'acquisition de 726 K€ correspond à la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis (soit 100 %), aucun écart d'acquisition n'a été constaté.

Le fichier clients est régulièrement entretenu et permet de maintenir l'activité de la société, la durée d'utilisation n'est par conséquent pas déterminable. Le fichier client constitue un actif à durée de vie indéfinie non amortissable et fait l'objet d'une dépréciation le cas échéant.

ACP
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Nîm

- Acquisition de SCI LES ROCHES PREMARIE

Le Groupe a acquis le 8 février 2017 la participation SCI LES ROCHES PREMARIE à hauteur de 90 % ; METAL détenait 10 % au 31 mars 2016. Cette acquisition a été financée par un emprunt de 1 800 K€ pour une durée de 10 ans.

La date retenue pour le contrôle à 100% et l'intégration de cette participation dans les comptes consolidés est le 31 mars 2017.

Les frais d'acquisition des titres ont été présentés dans le coût d'acquisition des titres nets d'impôts. Le cout d'acquisition des titres nets d'impôts est de 1 801 K€. Le paiement a été effectué en totalité à la date de rachat.

Conformément au règlement CRC n°99-02, à l'occasion de la première consolidation de la participation SCI LES ROCHES PREMARIE, l'ensemble des éléments identifiables a fait l'objet d'une évaluation distincte de manière à déterminer leur valeur d'entrée dans les comptes consolidés du Groupe. Les actifs et passifs identifiables acquis sont les éléments susceptibles d'être évalués séparément et dans des conditions permettant un suivi de leur valeur.

L'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition a été réalisée sur la base des capitaux propres sociaux de la société au 31 mars 2017 corrigés des retraitements suivants :

- ✓ Présentation de l'ensemble immobilier, dont une partie est en crédit-bail, pour une valeur actuelle totale de 3,1 M€ (0,5 M€ pour le terrain et 2,68 M€ pour la construction) et d'un impôt différé passif de 0,6 M€ ;
- ✓ Retraitement et ajustement de la juste valeur de certains postes d'actifs et de passifs (contrats de location financement et impôts différés) ;

La juste valeur des actifs et passifs acquis est égale à 1 801 K€. L'attribution des justes valeurs aux actifs et passifs identifiables, s'effectue pendant le délai d'affectation qui s'est terminé à l'arrêté du 31 mars 2018.

Le prix d'acquisition de 1 801 K€ correspond à la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis (soit 100 %), aucun écart d'acquisition n'a été constaté.

3. Changement de méthodes comptables

Il n'existe pas de changement significatif de méthodes comptables entre le 31 mars 2017 et le 31 mars 2018.

4. Changement d'estimations comptables

Le changement d'estimation suivant a été effectué :

- Depuis le 1er avril 2017, les bobines sont également dépréciées en fonction de leur poids, cf. ci-dessus Note 3.f. Le montant de cette provision s'élève à 225 K€ au 31 mars 2018.

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

5. Changement de présentation

Il n'existe pas de changement significatif de présentation dans le bilan et le compte de résultat consolidés entre le 31 mars 2017 et le 31 mars 2018.





NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. Écarts d'acquisition

ECARTS D' ACQUISITION *(en milliers d'euros)*	31 mars 2017	Acquisitions	Rachat d'int. Minoritaires	Cession	Autres	31 mars 2018
GROUPE BACACIER	11 256					11 256
MATETANCHE	1 037					1 037
SCI CHAPTUZAT	675					675
BATIROC	1 426					1 426
BACACIER NORD FLANDRES	205					205
Total	**14 599**	**0**	**0**	**0**	**0**	**14 599**

ECARTS D' ACQUISITION *(en milliers d'euros)*	Date d'acquisition	Valeur Brute	Durée Amort.	Dotation	Cumul Amort.	Valeur nette
GROUPE BACACIER	01/04/2010	6 703	7 ans		(6 703)	0
GROUPE BACACIER (1)	30/09/2014	3 831	7 ans	(547)	(1 748)	2 084
GROUPE BACACIER	24/05/2016	722	12 mois		(722)	0
MATETANCHE	01/04/2011	1 037	7 ans	(148)	(1 037)	0
SCI CHAPTUZAT	01/10/2011	675	7 ans	(96)	(627)	48
BATIROC SAS	01/04/2014	1 426	7 ans	(204)	(816)	611
BACACIER NORD FLANDRES	09/09/2015	205	7 ans	(29)	(75)	130
Total		**14 599**		**(1 024)**	**(11 727)**	**2 873**

1) Rachat de part minoritaire en 2014

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un amortissement de 7 ans correspondant à la durée arrondie des emprunts souscrits pour réaliser ces acquisitions.

Il n'a pas été décelé d'indice de perte de valeur au 31 mars 2018.

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

2. Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES *(En milliers d'euros)*	31 mars 2017	Acquisitions	Cessions	Reclassement	31 mars 2018
Concessions, Brevets et Droits similaires	1 201	27	(11)	1	1 217
Frais de recherche et développement	26	0	0	0	26
Fichier client	749	0	0	0	749
Logiciels	24	16	0	(17)	24
Total	**1 999**	**42**	**(11)**	**(16)**	**2 016**

AMORTISSEMENTS et PROVISIONS *(En milliers d'euros)*	31 mars 2017	Dotations	Reprises	Reclassement	31 mars 2018
Concessions, Brevets et Droits similaires	(706)	(147)	11	(0)	(842)
Frais de recherche et développement	0	0	0	0	0
Fichier client	0	0	0	0	0
Logiciels	(20)	(3)	0	1	(21)
Total	**(725)**	**(150)**	**11**	**1**	**(864)**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES *(En milliers d'euros)*	31 mars 2017	Acquisitions	Cessions	Reclassement	31 mars 2018
Concessions, Brevets et Droits similaires	495	(121)	(0)	1	375
Frais de recherche et développement	26	0	0	0	26
Fichier client	749	0	0	0	749
Logiciels	4	13	0	(15)	2
Total	**1 274**	**(108)**	**(0)**	**(14)**	**1 151**

3. Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES *(En milliers d'euros)*	31 mars 2017	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Sortie de périmètre (2)	31 mars 2018
Terrains	2 467	34	0	0	0	2 501
Dont location financement [1]	*422*					*422*
Constructions [3]	13 667	2 650	0	0	0	16 318
Dont location financement [1]	*1 757*					*1 757*
Installation techniques, matériel, outillage	27 941	1 543	(53)	377	(187)	29 621
Dont location financement	*2 884*					*2 884*
Autres immobilisations corporelles	9 314	1 049	(690)	10	(80)	9 604
Dont location financement	*510*					*510*
Immobilisations corporelles en cours	843	820	0	(90)	(1)	1 572
Avances & acomptes sur immobilisations	412	84	(3)	(297)	0	196
Total	**54 645**	**6 181**	**(746)**	**(0)**	**(269)**	**59 812**

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

AMORTISSEMENTS et PROVISIONS *(En milliers d'euros)*	31 mars 2017	Dotations	Reprises	Reclassement	Sortie de périmètre (2)	31 mars 2018
Terrains	(380)	(34)	0	0	0	(415)
Dont location financement [1]	0					*0*
Constructions	(3 695)	(749)	0	0	0	(4 444)
Dont location financement [1]	*0*	*(179)*				*(179)*
Installation techniques, matériel, outillage	(18 567)	(2 905)	32	0	58	(21 381)
Dont location financement	*(2 429)*	*(279)*		*0*	*0*	*(2 708)*
Autres immobilisations corporelles	(5 604)	(1 251)	602	0	16	(6 237)
Dont location financement	*(271)*	*(96)*		0	0	*(367)*
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Total	**(28 246)**	**(4 939)**	**635**	**0**	**74**	**(32 476)**

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES *(En milliers d'euros)*	31 mars 2017	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Sortie de périmètre (2)	31 mars 2018
Terrains	2 087	(1)	0	0	0	2 086
Dont location financement [1]	*422*	*0*	*0*	*0*		*422*
Constructions	9 972	1 902	0	0	0	11 874
Dont location financement [1]	*1 757*	*(179)*	*0*	*0*		*1 578*
Installation techniques, matériel, outillage	9 375	(1 362)	(20)	377	(129)	8 241
Dont location financement	*455*	*(279)*	*0*	*0*	0	*176*
Autres immobilisations corporelles	3 710	(202)	(87)	10	(64)	3 367
Dont location financement	*239*	*(96)*	*0*	*0*	0	*143*
Immobilisations corporelles en cours	843	820	*0*	(90)	(1)	1 572
Avances & acomptes sur immobilisations	412	84	*(3)*	(297)	0	196
Total	**26 399**	**1 242**	**(111)**	**(0)**	**(195)**	**27 335**

(1) Contrats de crédit-bail en cours de la SCI LES ROCHES PREMARIE sur deux bâtiments et extensions. L'ensemble immobilier est présenté pour une valeur totale de 3,1 M€ dont une partie est en crédit-bail pour une valeur de 2,2 M€.
(2) Sortie de LORRAINE REFENDAGE.
(3) Acquisition d'un bien immobilier pour 2,1 M€ par la SCI JCD.

4. Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES *(En milliers d'euros)*	31 mars 2017	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Variation de périmètre	31 mars 2018
Titres de participations non consolidés	108	1	(68)	67	108
Créances rattachées à des participations	1 768	21	(161)	0	1 628
intérêts courus sur créances rattachées	32	21	0	0	53
Titres immobilisés (nets)	3	0	0	0	3
Prêts	81	0	(22)	0	58
Dépôts et cautionnements versés	636	1	(56)	(4)	577
Autres créances immobilisées	2	0	(2)	0	0
Total	**2 628**	**44**	**(309)**	**62**	**2 427**

Les créances rattachées à des participations sont principalement avec les participations mises en équivalence dont 1 107 K€ sur CLEREST IMMO 4, 220 K€ sur BUXUS, 81 K€ sur CLEREST IMMO 1 et 76 K€ sur PRONAOS ENERGIE (non consolidée).

OCF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

BTB AUDIT

5. Titres mis en équivalence

TITRES MIS EN EQUIVALENCE *(En milliers d'euros)*	31 mars 2017	QP de résultat des sociétés MEE	Distributions / Souscriptions	Variation de périmètre	31 mars 2018
SCI BAC74	0				0
BOIS DE CELLE SARL	(1)	(0)			(1)
CLEREST SAS	56	161			217
SCI CLEREST IMMO 1	(5)	(2)			(7)
CHARLES BUSINESS	69	41	(5)		105
BUXUS	51	36			87
SARL CLEREST IMMO 4	(6)	(17)			(23)
Total	**164**	**218**	**(5)**	**0**	**378**

Ces participations ont été souscrites à leur création, aucun écart d'acquisition n'a été reconnu.

En raison de son caractère non significatif, la valeur négative des titres mis en équivalence des sociétés BOIS DE CELLE, SARL CLEREST IMMO 1 et 4 n'ont pas été présentées au passif du bilan pour 31 K€.

6. Stocks et en-cours

STOCKS *(En milliers d'euros)*	31 mars 2018	31 mars 2017
Stocks matières premières et fournitures	18 708	25 018
Stocks produits finis et intermédiaires	2 300	2 141
Stocks de marchandises	8 580	6 760
Total	**29 588**	**33 919**

PROVISIONS SUR STOCKS *(En milliers d'euros)*	31 mars 2017	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	31 mars 2018
Prov. s/ stocks - MP et fournitures	(671)	0	(890)	670	(890)
Prov. s/ stocks prod. finis & interméd.	(66)	0	0	66	0
Prov. s/ stocks de marchandises	(88)	0	(74)	28	(134)
Total	**(826)**	**0**	**(963)**	**765**	**(1 024)**

STOCKS NETS *(En milliers d'euros)*	31 mars 2018	31 mars 2017
Stocks matières premières et fournitures	17 817	24 347
Stocks produits finis et intermédiaires	2 300	2 075
Stocks de marchandises	8 446	6 671
Total	**28 564**	**33 094**

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
31
Compagnie Régionale de Riom

7. Créances clients

CREANCES CLIENTS *(en milliers d'euros)*	31 mars 2018	31 mars 2017
Créances clients et comptes rattachés	7 948	7 441
Dépréciation pour créances douteuses	(631)	(472)
Fournisseurs - avances et acomptes versés	929	998
Créances clients nettes	**8 246**	**7 966**

8. Autres créances

AUTRES CREANCES *(en milliers d'euros)*	31 mars 2018	31 mars 2017
Comptes courants d'associés	0	0
Personnel et organismes sociaux débiteurs	156	124
Créances sur l'État	3 399	2 471
Compte courant Factor	5 215	5 209
Retenue de garantie Factor	534	485
Autres créances	12 124	6 956
Autres créances brutes	**21 429**	**15 245**
Dépréciation des créances	0	(39)
Autres créances nettes présentées en BFR	**21 429**	**15 206**
Créances sur cessions d'actifs	0	0
Autres créances nettes	**21 429**	**15 206**

9. Compte de régularisation

COMPTES DE REGULARISATION *(en milliers d'euros)*	31 mars 2018	31 mars 2017
Charges constatées d'avance	913	1 196
Total comptes de régularisation actif	**913**	**1 196**
Produits constatés d'avance	108	260
Total comptes de régularisation passif	**108**	**260**

10. Frais d'émission d'emprunt

Les frais relatifs à l'émission de l'emprunt de la dette senior sont totalement amortis au 31 mars 2018.

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

11. Trésorerie nette

TRESORERIE NETTE *(en milliers d'euros)*	31 mars 2018	31 mars 2017
Equivalents de trésorerie	3 713	3 515
Disponibilités	11 249	20 627
Trésorerie active	**14 963**	**24 143**
Concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques	(299)	(1 725)
Trésorerie passive	**(299)**	**(1 726)**
Trésorerie nette	**14 664**	**22 417**

12. Capitaux propres

a. Capital social

Au 31 mars 2018, le capital social se compose donc de 500 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 €uros.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	Valeur nominale en €	Au début de l'exercice	Créées ou annulées sur l'exercice	En fin d'exercice
Actions vote simple	10,00 €	500 000	0	500 000
Total		**500 000**	**0**	**500 000**

b. Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultat	Total Part Groupe
Capitaux propres au 31 mars 2016	**5 000**	**24**	**8 367**	**13 390**
Distribution			(80)	(80)
Résultat consolidé			11 758	11 758
Capitaux propres au 31 mars 2017	**5 000**	**24**	**20 045**	**25 068**
Distribution			(300)	(300)
Résultat consolidé			3 077	3 077
Capitaux propres au 31 mars 2018	**5 000**	**24**	**22 822**	**27 845**

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tel. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

En milliers d'euros	**Réserves et résultat**
Intérêts minoritaires au 31 mars 2017	**1 980**
Cession intérêt minoritaire CRCF à FIMAVI	(1 606)
Capitaux propres cédés à WINCH CAPITAL 3	4 027
Intérêt minoritaire SCI BAC 74 suite à changement de méthode	129
Distribution	
Résultat consolidé	200
Intérêts minoritaires au 31 mars 2017	**4 730**
Distribution	(160)
Intérêts minoritaires acquis sur SCI BAC 74	98
Résultat consolidé [2]	1 010
Intérêts minoritaires au 31 mars 2018 [1]	**5 677**

1) Dont 4 849 K€ d'intérêts minoritaires relatifs à WINCH CAPITAL 3 dans GROUPE BACACIER, et 516 K€ d'intérêts minoritaires dans les participations de GROUPE BACACIER.
2) Dont 931 K€ des intérêts minoritaires relatifs à WINCH CAPITAL 3 dans GROUPE BACACIER.

13. Provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2017**	**Variation de périmètre**	**Dotations**	**Reprises provisions utilisées**	**Reprises provisions non utilisées**	**31 mars 2018**
Provisions pour litiges	304	0	102	(60)	0	346
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 172	0 [1]	167	(28)	0	1 310
Provisions pour risques	117	0	2	0	0	119
TOTAL	**1 592**	**0**	**271**	**(88)**	**0**	**1 774**

Dont dotations et reprises				**Total**
- Exploitation	101	201	(88)	214
- Financières	0			0
- Exceptionnelles	26	70		96

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

14. Dettes financières

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES *(en milliers d'euros)*	31 mars 2018	31 mars 2017
Emprunt OSEO [1]	1 364	2 034
Emprunt acquisition LIBAUD	2 898	3 453
Emprunt SCI LES ROCHES PREMARIES	1 632	1 800
Emprunt SCI BAC 74	1 328	1 482
Emprunt CONSILIUM	495	495
Emprunt acquisition titres GROUPE BACACIER 2010	0	0
Emprunt acquisition titres GROUPE BACACIER 2014 [2]	2 665	6 900
Crédit relais sur acquisition titres GROUPE BACACIER 2017 [3]	0	2 000
Autres emprunts bancaires FIMAVI	303	405
Autres emprunts bancaires BACACIER	20 376	17 734
Dont location financement	*910*	*1 494*
Avances remboursables	0	89
Prêt en compte courant d'associé	404	0
Intérêts courus non échus s/ emprunts	75	68
Trésorerie passive	299	1 725
Total Emprunts et dettes financières	**31 839**	**38 185**

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES *(en milliers d'euros)*	31 mars 2017	Variation de périmètre	Souscription et intérêts courus	Rembourse-ment	31 mars 2018
Emprunt OSEO [1]	2 034			(670)	1 364
Emprunt acquisition LIBAUD	3 453			(555)	2 898
Emprunt acquisition SCI LES ROCHES PREMARIES	1 800			(168)	1 632
Emprunt SCI BAC 74	1 482			(154)	1 328
Emprunt CONSILIUM	495				495
Emprunt acquisition titres GROUPE BACACIER 2010	0			0	0
Emprunt acquisition titres GROUPE BACACIER 2014 [2]	6 900			(4 235)	2 665
Crédit relais sur acquisition titres GROUPE BACACIER 2017 [3]	2 000			(2 000)	0
Autres emprunts bancaires FIMAVI	405			(123)	303
Autres emprunts bancaires BACACIER	17 734		8 681	(6 037)	20 376
Dont location financement	*1 494*			*(584)*	*910*
Avances remboursables	89			(89)	0
Prêt en compte courant d'associé	0		404	0	404
Intérêts courus non échus s/ emprunts	68		75	(69)	75
Trésorerie passive	1 725		(1 427)	0	299
Total Emprunts et dettes financières	**38 185**	**0**	**7 733**	**(14 099)**	**31 839**

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2018**	**A - d'un an**	**de 1 à 5 ans**	**plus de 5 ans**
Dette senior	0	0		
Emprunt OSEO [1]	1 364	672	692	
Emprunt acquisition LIBAUD	2 898	563	2 335	
Emprunt acquisition SCI LES ROCHES PREMARIES	1 632	253	1 029	350
Emprunt SCI BAC 74	1 328	158	587	583
Emprunt CONSILIUM	495	63	323	110
Emprunt acquisition titres GROUPE BACACIER 2010	0	0		
Emprunt acquisition titres GROUPE BACACIER 2014 [2]	2 665	2 665		0
Crédit relais sur acquisition titres GROUPE BACACIER 2017 [3]	0			
Autres emprunts bancaires FIMAVI	303	148	155	
Autres emprunts bancaires BACACIER	20 376	5 144	11 812	3 482
Dont location financement	*910*	*345*	*565*	
Avances remboursables	0	0		
Prêt en compte courant d'associé	404	404		
Intérêts courus non échus s/ emprunts	75	75		
Trésorerie passive	299	299		
Total Emprunts et dettes financières	**31 839**	**10 443**	**16 933**	**4 525**

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

BTB AUDIT

(1) Caractéristiques du principal emprunt OSEO souscrit par GROUPE BACACIER en février 2013 :

	Dette OSEO
Nominal	3 000 K€
Durée	7 ans
Echéance	31.03.2020
Taux d'intérêt	2.42 % + complément de 0.0157 % du CAHT annuel (établi à 109 M€ + 1.2 % de croissance trimestrielle)
Taux effectif global	3.41 %
Remboursement	28 trimestres à terme échu dont 8 premiers trimestres différés d'amortissement de capital
Garantie	Caution de 150 000 €

(2) Dont 7 M€ d'emprunts souscrits en 2014 et remboursables sur 7 ans pour financer l'acquisition des titres Groupe BACACIER. Les emprunts comportent une période de différé de 2 à 4 ans.
Un remboursement anticipé de 3 570 K€ a été réalisé en juillet 2017.

(3) Crédit relais de 18 mois pour financement de l'acquisition des titres GROUPE BACACIER au 24 mai 2016.
Cet emprunt a été remboursé en juin 2017 suite à la cession des titres GROUPE BACACIER le 31 mars 2017 pour une valeur de 15 M€.



15. Dette financière nette

La dette financière nette consolidée est déterminée de la manière suivante :

DETTE FINANCIERE NETTE CONSOLIDEE *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2018**	**31 mars 2017**
Dette senior	0	0
Emprunt OSEO	1 364	2 034
Emprunt acquisition LIBAUD	2 898	3 453
Emprunt acquisition SCI LES ROCHES PREMARIES	1 632	1 800
Emprunt SCI BAC 74	1 328	1 482
Emprunt CONSILIUM	495	495
Emprunt acquisition titres GROUPE BACACIER 2010	0	0
Emprunt acquisition titres GROUPE BACACIER 2014	2 665	6 900
Crédit relais sur acquisition titres GROUPE BACACIER 2017	0	2 000
Autres emprunts bancaires FIMAVI	303	405
Autres emprunts bancaires BACACIER	20 376	17 734
Dont location financement	*910*	*1 494*
Avances remboursables	0	89
Crédit vendeur CFE SAS	404	0
Intérêts courus non échus s/ emprunts	75	68
Trésorerie passive	299	1 725
Total Dettes financières brutes	**31 839**	**38 185**
Trésorerie active	**(14 963)**	**(24 143)**
Créances clients remises au Factor (1)	**0**	**0**
Total Dette financière nette consolidée	**16 876**	**14 042**

(1) La détermination de l'endettement net du Groupe ne tient plus compte des engagements factor sur les créances mobilisées depuis la signature le 18 mars 2013 des avenants au contrat factor (« *le factor CGA paie sans recours sur l'adhérent le montant des créances transférées* ») ; cet avenant ne faisant qu'entériner l'engagement sans recours initial.

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

BTB AUDIT
Commissaires aux Comptes
Compagnie Régionale de Riom

16. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS *(en milliers d'euros)*	31 mars 2018	31 mars 2017
Dettes fournisseurs	31 624	35 062
Clients - avances et acomptes reçus	839	857
Total	**32 463**	**35 919**

17. Autres dettes

AUTRES DETTES *(en milliers d'euros)*	31 mars 2018	31 mars 2017
Dettes sociales	3 663	3 769
Dettes fiscales hors IS	3 203	3 600
Etat - impôts	3	634
Comptes courants	97	46
Autres dettes	1 128	1 278
Autres dettes présentées en BFR	**8 094**	**9 328**
Dettes sur acquisitions d'actifs	42	325
Impôts différés passifs	622	696
Autres dettes	**8 758**	**10 349**

18. Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers

a. Gestion du risque de liquidité

Le Groupe n'est pas confronté à un risque de liquidité compte tenu de sa performance économique et de sa gestion financière.

La Direction financière s'assure en permanence que le Groupe dispose des fonds nécessaires pour faire face à ses dettes lorsqu'elles arrivent à échéance.

b. Gestion du risque de taux

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt variable.

c. Gestion du risque devises

Le Groupe n'est pas exposé au risque de devise.

d. Gestion du risque de crédit

Les supports susceptibles d'exposer le Groupe à une concentration du risque de crédit sont essentiellement les disponibilités, les placements, les créances clients.

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

Le Groupe place ses disponibilités, ses valeurs mobilières de placement auprès d'institutions financières bancaires. Le Groupe estime que les risques de défaillance de ces contreparties sont extrêmement faibles.

e. Gestion du risque de non-respect des covenants

Le Groupe n'est pas soumis à des ratios financiers sur les dettes financières.

19. Autres produits d'exploitation

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION *(en milliers d'euros)*	31 mars 2018	31 mars 2017
Production stockée	166	(332)
Production immobilisée	913	1 239
Subventions d'exploitation et crédit d'impôt recherche	121	135
Transfert de charges	642	292
Autres produits	2	4
Total	**1 844**	**1 338**

20. Charges de personnel

CHARGES DE PERSONNEL *(en milliers d'euros)*	31 mars 2018	31 mars 2017
Rémunération du personnel	(14 415)	(13 711)
Charges sociales	(5 623)	(5 390)
Autres charges liées au personnel (1) (2)	223	56
Total	**(19 815)**	**(19 045)**

1) Dont 639 K€ de CICE au 31 mars 2018 et 568 K€ au 31 mars 2017 ;
2) Dont (418) K€ de participation des salariés au 31 mars 2018 et (514) K€ au 31 mars 2017 ;



21. Résultat financier

RESULTAT FINANCIER *(en milliers d'euros)*	31 mars 2018	31 mars 2017
Intérêts et charges assimilées [1]	(933)	(1 033)
Dotations financières aux amts des frais d'emprunts, et dépréciations sur titres	(19)	(5)
Charges financières	**(952)**	**(1 039)**
Produits financiers de participations non consolidées	(0)	9
Autres intérêts et produits assimilés [2]	94	159
Produits financiers	**94**	**168**
Total	**(856)**	**(871)**

1) Dont 182 d'intérêts financiers sur FIMAVI (247 K€ en 2017), 52 K€ d'intérêts financiers OSEO (contre 97 K€ en 2017), 223 K€ de charges financières sur factor et sur escomptes accordés (contre 206 K€ en 2017) ;
2) Dont 16 K€ des produits financiers liés aux escomptes obtenus (49 K€ au 31 mars 2017) ;

22. Résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL *(en milliers d'euros)*	31 mars 2018	31 mars 2017
Plus ou moins value de cession d'immobilisations (1)	219	10 752
Charges ou Produits exceptionnels s/op. de gestion	(631)	(542)
Dotations nettes aux dépréciations d'actifs (2)	(510)	(4)
Dotations nettes aux provisions risques et charges	(70)	(26)
Autres charges ou produits exceptionnels	3	5
Total	**(989)**	**10 185**

1) Dont 175 K€ de plus-value de cession sur les titres consolidés LORRAINE REFENDAGE ;
2) Dépréciation d'immobilisations corporelles relatives à l'activité de fabrication de rail à placoplatre de BACACIER INDUSTRIE

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

BTB AUDIT
Commissaires aux Comptes
Compagnie Régionale de Riom

23. Impôts sur les résultats

Les impôts sur les résultats se décomposent des éléments suivants :

IMPÔTS SUR LES BENEFICES *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2018**	**31 mars 2017**
Charges d'impôts exigibles	(2 342)	(2 860)
Charge (produit) net d'impôts différés	128	242
Total	**(2 214)**	**(2 618)**

Les bases d'impôts différés sont les suivantes :

BASES D'IMPÔTS DIFFERES *(En milliers d'euros)*	**31 mars 2018**	**31 mars 2017**
Déficits fiscaux (1)	180	188
Autres différences temporaires fiscales	278	254
Engagements de retraite	320	326
Participation des salariés	139	173
Autres différences temporaires fiscales	17	30
Crédit-bail		0
Compensation IDA/IDP sur même entité fiscale	(567)	(658)
Impôts différés actifs (IDA) bruts	**367**	**312**
Impôts différés actifs non reconnus (1)	(180)	(180)
Impôts différés actifs (IDA) nets	**187**	**133**
Amortissements dérogatoires	(299)	(336)
Crédit bail	(36)	(35)
Ecart d'évaluation	(854)	(981)
Compensation IDA/IDP sur même entité fiscale	567	658
Impôts différés passifs (IDP)	**(622)**	**(696)**
Impôts différés nets	**(435)**	**(563)**

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Compagnie Régionale de Riom Commissaires aux Comptes
DTB AUDIT

(1) Les IDA sur les déficits reportables sont les suivants :

Impôts différés sur déficits fiscaux reportables	31 mars 2018	31 mars 2017
GROUPE BACACIER (avant intégration fiscale)	(37)	(37)
LA MAISON DE L'ETANCHEUR (avant intégration fiscale)	(100)	(100)
BACACIER MERIDONIAL	(17)	(17)
BACACIER EXPRESS	(2)	(2)
PROFIL BATIMENT	(1)	(1)
COVELIOS	(1)	(1)
BACACIER FLANDRE	(1)	(1)
BACACIER ARMORIQUE	(1)	(1)
LORRAINE REFENDAGE	0	0
ATOUPLI	(19)	(19)
Groupe fiscal LA MAISON DE L'ETANCHEUR	0	0
CONSILIUM	(8)	(8)
Total	**(188)**	**(188)**

Les IDA sur les déficits fiscaux des entités fiscales autonomes avant leurs intégrations dans des groupes d'intégration fiscales, ne sont pas reconnus par prudence au 31 mars 2017.
Seuls l'IDA sur le déficit fiscal né sur la période de la participation CONSILIUM a été reconnu au bilan consolidé.

L'échéancier des impôts différés se présente de la manière suivante :

ECHEANCIER (hors compensation IDA/IDP) *(En milliers d'euros)*	31 mars 2018	31 mars 2017
Impôts différés actifs court terme	434	465
Impôts différés actifs long terme	320	326
Impôts différés actifs	**754**	**791**
impôts différés passifs court terme	(36)	(35)
impôts différés passifs long terme	(1 153)	(1 317)
Impôts différés passifs	**(1 189)**	**(1 352)**
Total	**(435)**	**(563)**

Les impôts différés ont été évalués au taux d'imposition en vigueur à la date de retournement de la différence temporaire (taux d'imposition de 33,33% ou de 28%).

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
DTE AUDIT
Compagnie Régionale de Ri

L'état de passage entre l'impôt théorique et l'impôt comptabilisé (preuve d'impôt) se présente de la manière suivante :

PREUVE D'IMPÔT *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2018**	**31 mars 2017**
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 087	11 959
Impôt sur les résultats	(2 214)	(2 618)
Résultat consolidé avant impôt (A)	**6 301**	**14 577**
Taux d'imposition en France (B)	33,33%	33,33%
Charge d'impôt théorique (A) x (B)	**(2 100)**	**(4 859)**
Écart entre impôt théorique et impôt consolidé		
Amortissements des écarts d'acquisition	(342)	(950)
Dividendes hors groupe exonérés		0
Charges non déductibles fiscalement	(4)	3 122
Crédits d'impôts	241	260
Quote-part de 5% sur dividendes	(21)	0
Impact taux réduit	(31)	(65)
Incidence du report variable (1)	97	62
Impôts différés non reconnus sur déficits	(21)	4
Résultat des mises en équivalence	73	7
Autres différences	(106)	(199)
Charge d'impôt dans les états financiers consolidés	**(2 214)**	**(2 618)**

24. Variation du BFR

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2017**	**Variation BFR**	**Sorties de périmètre**	**Reclassement**	**31 mars 2018**
Stocks et en-cours (valeur nette)	33 094	(4 523)	(7)		28 564
Créances clients (valeur nette)	7 966	409	(126)	(3)	8 246
Autres créances (valeur nette)	15 206	6 239	(7)	18	21 429
Comptes de régularisation	1 194	(279)	(7)		908
Total variation des stocks et créances nettes	**57 460**	**1 846**	**(147)**	**15**	**59 146**
Fournisseurs et comptes rattachés	(35 919)	3 357	71	(15)	(32 463)
Autres dettes	(9 328)	1 048	200		(8 094)
Comptes de régularisation	(260)	313	(161)		(108)
Total variation des dettes	**(45 507)**	**4 719**	**110**	**(15)**	**(40 665)**
Besoin en Fonds de Roulement	**11 954**	**6 565**	**(37)**		**18 481**

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTD AUDIT
Compagnie Régionale de Paris

25. Flux liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations présentés dans le TFT

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS *(en milliers d'euros)*	Notes	31 mars 2018	31 mars 2017
Acquisition d'immobilisations incorporelles et avances et hors location financement	2.	42	44
Acquisition d'immobilisations corporelles et avances et hors location financement	3.	6 181	4 681
Acquisition d'immobilisations financières	4.	44	354
Variation des dettes sur acquisitions d'actifs	18.	283	(80)
Total		**6 550**	**5 000**

CESSIONS D'IMMOBILISATIONS *(en milliers d'euros)*	Notes	31 mars 2018	31 mars 2017
Cession d'immobilisations incorporelles hors location financement		0	0
Cession d'immobilisations corporelles hors location financement		185	809
Cession d'immobilisations financières		163	378
Variation des créances sur cessions d'actifs	8.	0	0
Total		**348**	**1 187**

26. Dotations nettes aux amortissements et aux provisions présentées dans le TFT

DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS *(en milliers d'euros)*	Notes	31 mars 2018	31 mars 2017
Dotations sur immobilisations d'exploitation	2. & 3.	(5 089)	(4 444)
Amortissement sur frais d'émission d'emprunt	10.	(1)	(1)
Amortissement sur écart d'acquisition	1.	(1 025)	(2 851)
Dotations d'exploitations nettes aux provisions	14.	(113)	(101)
Dotations financières nettes aux provisions	14.	0	0
Dotations exceptionnelles nettes aux provisions	14.	(70)	(25)
Total		**(6 297)**	**(7 423)**

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT

AUTRES INFORMATIONS

1. Effectifs

EFFECTIF DU PERSONNEL *(en nombre)*	31 mars 2018	31 mars 2017
Cadres	78	71
Non Cadres	348	340
Total	**426**	**411**

2. Engagements hors bilan

Les engagements du groupe sont les suivants :

Engagements donnés *(en milliers d'euros)*	31 mars 2018	31 mars 2017
Effets escomptés non échus		
Avals & cautions [1]	150	150
Intérêts restant dûs sur emprunt	649	811
Total	**799**	**961**

Dettes garanties par des sûretés réelles *(en milliers d'euros)*	31 mars 2018	31 mars 2017
Dettes bancaires garanties par des fonds de commerce et autres actifs corporels	1 411	5 498
Nantissements de titres de participation au profit d'établissements bancaires sur dette senior	7 460	9 460
Autres nantissements de titres de participation au profit d'établissements bancaires	1 962	1 962
Privilèges et hypothèques sur biens immobiliers	1 042	1 042
Total	**11 875**	**17 962**

(1) Caution sur l'emprunt OSEO souscrit en février 2013 par GROUPE BACACIER pour un montant de 3 000 K€.

Engagements Reçus *(en milliers d'euros)*	31 mars 2018	31 mars 2017
Cautions	2 070	2 070
Total	**2 070**	**2 070**

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale

FIMAVI SAS dispose de 160 000 BSA de la société GROUPE BACACIER SAS. Ces BSA sont devenus caducs suite au rachat des titres auprès de CFE en janvier 2015 et du CRCA en mai 2016.

3. EBITDA

EBITDA est déterminé de la manière suivante :

EBITDA *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2018**	**31 mars 2017**
Résultat d'exploitation	8 953	8 094
- Dotation de l'exercice relative à la participation des salariés (1)	0	0
+ Dotations nettes aux amortissements	4 595	4 442
+ Dotations nettes aux provisions risques et charges	113	101
+ Frais liés à l'acquisition déduits du résultat d'exploitation (2)	0	0
+ Part en capital et intérêts de crédit-bail (3)	0	0
Total	**13 661**	**12 637**

(1) La dotation de 418 K€ relative à la participation des salariés est présentée dans les charges de personnel (cf. « Note 3.o » dans les « Principes comptables ») ;
(2) Les frais d'emprunts liés à l'acquisition sont comptabilisés en résultat financier (cf. « Note 3.j » dans les « Principes comptables ») ;
(3) Les contrats de crédit-bail et de location financement sont retraités dans le résultat d'exploitation (cf. « Note 3.d » dans les « Principes comptables ») ;





FIMAVI

SAS au capital de 5 000 000 euros
La Peyre
15430 PAULHAC
R.C.S. AURILLAC 429 326 614

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2018

26, avenue du Lioran - BP 14
15100 SAINT-FLOUR
www.acf-expertise.fr
ACF SAS au capital de 266 000 euros
R.C.S. Aurillac 398 804 526 - APE 6920Z
Société d'expertise comptable et de Commissaires Aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de la Région Auvergne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes de Riom

15, rue Cugnot
63540 ROMAGNAT
contact@btbassocies.fr
B.T.B Audit SARL au capital de 239 289 euros
R.C.S. Clermont-Ferrand 819 887 027 - APE 6920Z
Société d'expertise comptable et de Commissaires Aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de la Région Auvergne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes de Riom

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2018

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FIMAVI SAS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

- ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

- ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Saint-Flour

Le 11 septembre 2018

ACF SAS

Fabien SOULEYREAU

Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Pour la société B.T.B. Audit SARL

Commissaires aux comptes

Arnaud TRASSOUDAINE

Gérant